

PROCES VERBAL DU 7 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six et le sept mai à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. POUCHARD Éric.

Présents : Mme Anne-Louise CHAMBRIER, M. Michel DEBAERE, M. Frédéric DELANNE, Mme Séverine BATARD, Mme Lucie DONZE, Mme Clémence GUIDOT, M. David JOURDAN, M. Éric POUCHARD, M. Thierry ROSTAND, M. Patrick SAUDEL, Mme Valérie TAVERNIER.

M. Vincent BOUNY donne procuration à M. Michel DEBAERE

Mme Rosa Maria PUYRAUD donne procuration à M. David JOURDAN

Excusé (s) : M. Vincent BOUNY, Mmes Rosa Maria PUYRAUD et Nelly GARINEAU PESCHER,

Monsieur David JOURDAN est nommé secrétaire.

Procès-Verbal du 2 avril 2026 a été voté par 13 Voix POUR

Mise à jour du tableau des effectifs des agents territoriaux :

Grade Grade actuel Modification de l'année	Cat	Durée hebdo. du poste en centième	Durée hebdo. du poste en H/Mns	Missions pour information	Poste vacan depuis le..	Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)
Rédacteur	C	35.00H	35.00 H	Secrétaire de Mairie	Non vacant	Titulaire	100 %
Adjoint administratif Principal de 1ere classe	C	33.00 H	35.00 H	Agent administratif Agence Postale	Non vacant	Titulaire	100 %
Adjoint Principal de 2 nd classe	C	28.00 H	35.00 H	Comptable / Gestion du personnel	Non vacant	Titulaire	100 %
Adjoint technique Principal de 1ere classe	C	35.00 H	35.00 H	Agent technique	Non vacant	Titulaire	100 %
Adjoint technique Principal de 1ere classe	C	35.00 H	35.00 H	Agent technique	Non vacant	Titulaire	100 %
Adjoint technique	C	35.00 H	35.00 H	Agent polyvalent	Non vacant	Titulaire Placé en disponibilité	100 %
Adjoint technique	C	30.00 H	35.00 H	Agent polyvalent	Non vacant	Titulaire	100 %
Adjoint Technique	C	10.00H	35.00H	Agent polyvalent	Non vacant	Titulaire	100%

Vote des délégués du Syndicat d'électrification du Blayais :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner par 13 voix POUR dont 2 procurations :

- Mme DONZE Lucie et Mme GUIDOT Clémence, titulaires
- M. ROSTAND Thierry, suppléant

Désignation de délégué à la CLECT :

-1 titulaire : M. Éric POUCHARD, le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner par 13 voix POUR dont 2 procurations :

- Renouveaulement de la Commission Communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales du 15 mars 2026 – proposition de 24 noms de contribuables :

M. le Maire présente le courrier de la Direction régionale des Finances publiques de la Gironde (DRFIP), conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des impôts (CGI) une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du Maire, Président de la Commission
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, **en nombre double**, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Le nom des 24 personnes de la commune a été inscrit dans le tableau fourni par la DRFIP et sera envoyé à l'issue de la réunion du Conseil Municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. La DRFIP procédera à la désignation des 6 titulaires et des 6 suppléants et nous enverra la liste.

Renouveaulement de la Commission de Contrôle des listes électorales :

Composition de la Commission de Contrôle des Listes Electorales dans les communes comptant qu'une seule liste en présence au Conseil Municipal (art. L. 19, VII)

La durée du mandat des Conseillers Municipaux (six ans) est maintenant alignée avec la durée des fonctions des membres des CCLE.

Elle doit être composée :

- **d'un conseiller municipal de la commune** choisi dans le tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la CCLE, à défaut, le plus jeune Conseiller Municipal est désigné membre de la Commission ;
- **d'un délégué de l'Administration désigné par le Préfet ;**
- **d'un délégué désigné par le Président du Tribunal Judiciaire.**

Après avoir délibéré le Conseil Municipal a proposé 3 titulaires et 3 suppléants.

Nous attendons la décision de la Préfecture de Bordeaux.

- Désignation des membres de commissions de la Communauté des Communes :

- Cohérence et Solidarités Territoriales : Lucie DONZE
- Développement Economique, Emploi et Formation : Michel DEBAERE
- Attractivité Locale, Tourisme, Développement et Innovation du Numérique, Vie Associative : Anne-Louise CHAMBRIER
- Culture et Jeunesse : David JOURDAN
- Solidarités et Parentalités : Séverine BATARD
- Transitions Écologiques et Mobilités : Thierry ROSTAND
- Sous-Commission Agriculture et dynamique foncière agricole : Lucie DONZE
- Finances, RH, Administration Générale : Éric POUCHARD
- Patrimoine Communautaire : Vincent BOUNY
- Projet de territoire et de sa mise en œuvre, de sa communication, des services publics communautaires et de l'expérience des usagers, des mutualisations et des coopérations : Michel DEBAERE
- Commande Publique : Éric POUCHARD
- Suivi des syndicats mixtes : Éric POUCHARD

Le Conseil Municipal donne son accord par 13 voix POUR dont 2 procurations pour désigner les membres de la Commission de la Communauté des communes comme ci-dessus.

Tarif des salles communales et détermination du nombre de réservation gratuite pour les associations Lansacaises :

M. le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite augmenter le prix des salles :

Pour la salle du meunier.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote par 13 voix POUR de laisser les tarifs de la location comme ils sont actuellement.

Pour la salle des fêtes, le prix de la location est augmenté pour les habitants hors communes et les associations hors communes soit 600 euros, été comme hiver : 12 voix POUR et 1 CONTRE.

Concernant la diminution du nombre de gratuité aux Associations communales, à ce jour 5 manifestations leurs sont gratuites : Le Conseil est dans une réflexion de diminuer et de passer à 3 manifestations gratuites et par Association communale.

M. le Maire fait lecture d'une lettre du président du Comité de Jumelage LANSAC RAVEL. Celui-ci demande que le nombre de 5 manifestations gratuites restent comme cela. S'il devait payer une ou deux locations de salles cela mettrait en difficulté son budget. Sachant que ses recettes sont dans un but d'avoir de la trésorerie afin de recevoir nos amis Ravellois.

M. le Maire précise que nous devons aider au mieux nos associations, cette décision mettrait en difficulté toutes les associations, elles font vivre notre commune, et organiser des manifestations et avoir des recettes devient de plus en plus difficile.

Après des échanges au sein du Conseil, la décision de rester à 5 locations gratuites sur l'ensemble des salles sur une année est validée.

1 voix POUR et 12 voix CONTRE la diminution du nombre de gratuité aux associations communales.

- Machine à pizzas :

M. le Maire donne la parole à M. JOURDAN qui explique que le long de la route de Ravel il serait intéressant de pouvoir faire installer une machine à pizza.

Certains élus craignent que cette machine fasse concurrence à l'administré qui vend des pizzas à emporter, le samedi soir une semaine sur deux, à son domicile.

L'entreprise qui propose l'installation de cette machine, précise que tous les travaux de pose et de raccordement seront à sa charge.

M. le Maire demande aux élus de voter pour l'installation d'une machine à pizzas.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 9 voix POUR, 3 CONTRE et 1 abstention.

- Syndicat du Collège de BOURG – Compte-rendu des élections du Président et des Vice-Présidents :

M. le Maire laisse la parole à Michel DEBAERE qui est allé à la réunion du Syndicat du Collège, en tant que délégué titulaire

L'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau a eu lieu :

Élu Président : M. BLANC Jean-Frank

Élu Vice-Président : M. TARIS Roger qui sera chargé de la reconversion des 2 personnes du syndicat

Élu Vice-Président : M. EYRAUD Jean Christophe, chargé du suivi du planning pour l'utilisation du gymnase de BOURG.

Le bureau se compose de 9 membres au total avec les 2 Vice-présidents et le Président

- Elections Sénatoriales :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la désignation des délégués et des suppléants constituant le collège électoral sénatorial aura lieu **impérativement le vendredi 5 juin 2026** et qu'aussitôt la fin des élections des 3 délégués titulaires et des 3 suppléants, il faudra transmettre les résultats à la Préfecture de Bordeaux par courriel et via ACTES. Il faudra amener le PV et les annexes dès le lundi 8 juin à la Sous-Préfecture de Blaye.

Les convocations seront envoyées le jeudi 28 mai 2026, pour que les élus puissent s'organiser et être présents le 5 juin.

En cas d'absence de quorum le vendredi 5 juin 2026, il sera nécessaire de réunir à nouveau le Conseil Municipal, le mardi 9 juin 2026 (date impérative).

- SMICVAL :

Le point de collecte se situant à Donis, chemin de la voie Romaine, pose problème car le camion de ramassage ne peut pas faire demi-tour, donc il suggère de l'enlever.

Madame RIVIERE du SMICVAL, M. le Maire et M. Thierry ROSTAND cherchent une solution de déplacement de ce point de collecte.

- PLU :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier au Tribunal Administratif a été envoyé pour demander la désignation d'un Commissaire enquêteur et qu'ensuite un arrêté prescrivant l'enquête publique dans le cadre de la modification simplifiée n°2 du PLU sera établi.

Questions diverses

Mme Lucie DONZE demande à Mme Anne-Louise CHAMBRIER si une personne de Gironde Numérique a rappelé pour le site de la commune. Elle n'a pas eu de contact.

M. Thierry ROSTAND demande le nettoyage des fossés, M. le Maire informe le conseil que les fauchages de la voirie, débiteront le 18 mai.

M. Michel DEBAERE a fait une recherche sur les droits des élus aux formations, il fera une présentation fin août.

M. le Maire remercie Mme Anne-Louise CHAMBRIER pour l'étude et le suivi des consommations énergétiques des salles communales.

Mme Anne Louise CHAMBRIER se questionne sur la dangerosité de la Route de Ravel (D23) qui traverse le village. Elle demande si on ne devrait pas envoyer un courrier au département ou pas.

M. David JOURDAN répond qu'il a contacté le Service Routier du Département pour les informer que la circulation sur la D23 était très importante et que la vitesse était excessive même depuis que le Conseil Municipal avait décidé de passer la vitesse de 70 km/h à 50 km/h. Il sera installé sur la route de Ravel, un système de comptage de voitures pour contrôler la vitesse. Suite à ces relevés, le département nous donnera son avis sur la suite à donner.

M. le Maire propose de demander à la gendarmerie de venir faire des contrôles de vitesse c'est le seul moyen pour freiner ces excès. Il est stipulé que sur GOOGLE, des routes de LANSAC ne sont toujours pas répertoriées. Que faire ?

Mme Anne Louise CHAMBRIER demande à M. le Maire si une date a été prévue pour faire une rencontre entre le Conseil Municipal et les agents. M. le Maire annonce la date du vendredi 12 juin 2026 à 19h30 à la salle du meunier. Monsieur le Maire rajoute que les invitations aux agents et aux élus seront envoyées dans la semaine prochaine.

Mme Anne Louise CHAMBRIER demande si l'école a un nom ? Monsieur le Maire répond qu'à sa connaissance elle n'en a pas.

M. David JOURDAN dit que pour le sinistre de la murette de l'église, les deux experts se sont déplacés et ont validé un devis sur les deux, reçus en Mairie ; C'est l'entreprise Laurent COLLET qui a refait le portail du cimetière qui sera mandaté à réparer la murette de l'église.

Mmes Séverine BATARD, Anne-Louise CHAMBRIER et la secrétaire ont envoyé les lettres de relance d'impayés de restaurant scolaire et d'accueil périscolaire des années antérieures, aux parents. S'ils ne régularisent pas, elles les appelleront au téléphone et une procédure sera engagée.

Les manifestations à venir sur la commune sont :

- le 10 mai 2026 : Chemin des écoliers : vide grenier à la salle des fêtes
- le 11 mai 2026 : Association de Chasse ACCA : réunion Assemblée Générale à 18h30 dans la petite pièce de la salle des fêtes

La séance est levée à 22 heures

Mme Séverine BATARD	
Mme Anne-Louise CHAMBRIER	
M. Michel DEBAERE	A procuration de M. Vincent BOUNY
M. Frédéric DELANNE	
Mme Lucie DONZE	
Mme Clémence GUIDOT	
M. David JOURDAN	A procuration de Mme Rosa Maria PUYRAUD
M. Éric POUCHARD	
M. Thierry ROSTAND	
M. Patrick SAUDEL	
Mme Valérie TAVERNIER	